



CONFÉRENCE ÉPISCOPALE DU BÉNIN – (C.E.B.)
INSTITUT DES ARTISANS DE JUSTICE ET DE PAIX
CENTRE DE RECHERCHE ET DE FORMATION LE CHANT D'OISEAU
(I.A.J.P. / C.O.)
« En effet, avec la terre, la principale ressource de l'homme, c'est l'homme lui-même. »
(Jean-Paul II, Centesimus annus, 32)



COLLOQUE INTERNATIONAL DU 20^e ANNIVERSAIRE DE L'IAJP/CO

Thème :

**« JUSTICE ET PAIX, NON-IMPUNITE ET MISERICORDE :
CLE D'UNE NOUVELLE CITOYENNETE »**

RAPPORT GENERAL DES TRAVAUX

Cotonou, les 14 & 15 décembre 2017

PLAN INDICATIF DU RAPPORT

EN GUISE D'INTRODUCTION	3
1) LE LANCEMENT DES TRAVAUX.....	3
(A) LA CELEBRATION EUCHARISTIQUE	3
(B) LA CEREMONIE D'OUVERTURE OFFICIELLE.....	4
2) JUSTICE ET PAIX AU BENIN DE 1997 A 2017 : UN CHEMIN DE GRACE A L'ECOLE DE LA DOCTRINE SOCIALE DE L'EGLISE.....	5
(A) LES AXES MAJEURS DE LA PASTORALE SOCIALE A L'IAJP/CO DE 1997 A NOS JOURS	5
(B) LES PERSPECTIVES POUR UN FUTUR DE GRACE AU SERVICE DU SOCIAL AU PLAN GLOBAL ET AU BENIN	6
(C) LA REFLEXION COLLECTIVE AUTOUR DES AXES MAJEURS DE LA PASTORALE IAJP/CO.....	7
3) IMPUNITE ET/OU MISERICORDE AU BENIN : DEFI D'UNE DISTINCTION AU SERVICE DES NATIONS.....	8
(A) MISERICORDE, JUSTICE ET IMPUNITE : DE LA CONCEPTUALISATION AU DEPLOIEMENT COHERENT EN SOCIETE.....	8
(B) DE L'IMPUNITE A L'ANOMIE, UN GLISSEMENT LATENT	9
(C) CONTRE L'IMPUNITE OU LE POUVOIR REDEMPTEUR DE LA SANCTION ?	9
(D) LA REFLEXION COLLECTIVE AUTOUR DE L'IMPUNITE ET DE LA MISERICORDE.....	10
4) VERS DES PERSPECTIVES AU SERVICE D'UNE NOUVELLE CITOYENNETE : APPROCHES NOVATRICES EN FAVEUR DE LA LUTTE CONTRE L'IMPUNITE DANS NOS NATIONS	11
5) PHASE FINALE DU COLLOQUE	13

En guise d'introduction

La célébration des Noces de Porcelaine (20 ans) de la fondation de l'Institut des Artisans de Justice et Paix / Chant d'Oiseau (IAJP/CO) a été marquée par l'organisation d'un Colloque international, entre autres événements, dans les structures dudit Institut, les jeudi 14 et vendredi 15 décembre 2017. Ce colloque a connu la participation d'environ cent quatre-vingt-dix (190) personnes venues de différents pays : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, France, Ghana, Italie, Mali, Niger et Togo. Au niveau local, tous les diocèses étaient représentés, avec les délégués des institutions de la République, de structures diverses, d'associations et des personnes ressources.

Le présent rapport aborde en cinq parties l'essentiel à retenir de ces deux jours de travaux.

1) Le lancement des travaux

(a) La Célébration Eucharistique

Après l'arrivée et l'installation des participants, le premier moment fort de cette journée du jeudi 14 décembre a été la messe d'ouverture dans la chapelle du Chant d'Oiseau, **présidée par Monseigneur Brian UDAIGWE**, Nonce Apostolique près le Bénin et le Togo, entouré à l'occasion de **Monseigneur Aristide GONSALLO**, Evêque de Porto-Novo et Président de la Commission Episcopale Justice et Paix du Bénin, et d'une vingtaine de prêtres dont notamment les Pères Joshtrom Isaac Kureethadam sdb, Coordinateur du Secteur Ecologie et Création, envoyé et représentant du Cardinal Peter Appiah TURKSON, Préfet du Dicastère pour la Promotion du Développement Humain intégral ; Colbert GOUDJINO, Directeur de l'Institut et Raymond GOUDJO, Directeur émérite et figure importante de l'histoire de l'Institut.

Cette messe d'ouverture a connu la participation d'environ une centaine de fidèles laïcs et d'hommes des médias ; parmi lesdits participants, on pouvait dénombrer des religieux et religieuses, des penseurs libres, des universitaires et chercheurs, des experts, acteurs, amis et sympathisants de Justice et de Paix, venus d'une douzaine de pays d'Afrique, des Antilles et de l'Italie. Dans son homélie, le Prélat a félicité les efforts des artisans et acteurs qui animent le centre avec à leur tête le Père Colbert. Leur investissement pour l'organisation de ces 20 ans de l'IAJP/CO mérite d'être particulièrement reconnu car cet instant, a dit Mgr. Brian, nous fait vivre une véritable action de grâce. Justice et Paix s'assimilant étroitement à la charité et la miséricorde, le Prélat nous encourage à souvent rechercher par amour, l'essentiel et le concret. Relevant l'oxymore entre

impunité et la miséricorde, Mgr. Brian a rassuré que Dieu est tendre et proche de l'homme, et que Dieu agit en faveur de Son Peuple qu'il bénit. Mais il faut avant tout que l'homme se fasse petit et se reconnaisse pauvre dans un abandon et une confiance infinie des efforts continus.

(b) La cérémonie d'ouverture officielle

Une fois nourris de la Parole de Dieu ainsi que du Corps et Sang du Christ, les participants s'installent dans la salle de conférence pour la cérémonie d'ouverture du Colloque. Modérée par Monsieur Etienne AGBOGBE, Coordinateur de l'Institut, ladite cérémonie a connu plusieurs interventions.

Dans son mot de bienvenu fondé sur une anecdote intitulée la « pédagogie des feux tricolores », le **Père Colbert GOUDJINOU**, avant de saluer et remercier les participants pour leur présence, a fait noter que dans une société à repères, les lois deviennent pédagogues au respect de chacun et de ses droits, en vue de l'harmonie commune. **Madame Elke ERLECKE**, Représentante de la Fondation Konrad Adenauer résidente en Côte d'Ivoire, heureuse de prendre part à l'événement, a d'abord salué l'initiative même de la réflexion sur le thème assez actuel du Colloque. Elle a formulé ses vœux de confiance, de foi commune et d'optimisme à tous, avec le souhait pressant qu'on puisse réussir à traduire en actions citoyennes les fruits des échanges qui auraient lieu à ce Colloque. Ses mots furent suivis de ceux de **Maître Joseph DJOGBENOU**, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation du Bénin, qui a vivement exprimé son soutien et son encouragement à cette démarche de vérité que constitue le Colloque avec son thème. Pour Me DJOGBENOU, le miroir de la vérité de nous-mêmes, de qui nous sommes, de qui nous voulons être et de qui nous devons être, est indispensable à la construction de l'Etat. « *L'absence de la correction est l'une des plus grandes causes des maux du monde* », va-t-il marteler. Comme porte-parole d'une confession collective, le Ministre de la Justice n'a pas ménagé ses mots quand il dénonce nos attitudes d'indifférence et de complaisance face aux « putréfactions » morales avec leurs corollaires qui minent le Bénin et par rapport auxquelles il urge d'agir afin d'améliorer la situation et parvenir à léguer une société meilleure aux générations futures. **Monseigneur Brian**, quant à lui, a remercié le Seigneur pour ces 20 ans de l'IAJP/CO. Pour lui, la justice humaine, une justice toujours fragile, doit être complétée par le pardon qui guérit les blessures mais qui ne s'oppose pas à la justice ; le pardon vise plutôt cette plénitude de justice qui mène à l'ordre normal des choses à travers une guérison en profondeur des blessures. Son souhait est de repartir de ce Colloque avec des convictions soutenues pour le bien de notre société et de notre humanité. Avant

de clôturer cette série d'interventions inaugurales, **Monseigneur Aristide GONSALLO** a montré le caractère d'actualité du thème du Colloque. Echarde dans notre chair et épine dans nos pieds, la question de l'impunité au Bénin et dans bien des sociétés doit être regardée avec honnêteté, afin que force soit donnée à la loi puisque le « pardon n'est pas tolérance envers le mal » (Jean-Paul II). Aider nos sociétés à venir à bout de l'impunité a été le vœu de Mgr. GONSALLO qui a déclaré ouvert le Colloque.

2) Justice et Paix au Bénin de 1997 à 2017 : Un chemin de grâce à l'école de la Doctrine Sociale de l'Eglise

Ainsi solennellement lancé, les travaux du Colloque ont démarré avec le premier axe de réflexions sous lequel, deux communications ont été présentées.

(a) Les axes majeurs de la pastorale sociale à l'IAJP/CO de 1997 à nos jours

La première communication, intitulée *Les axes majeurs de la pastorale sociale à l'IAJP/CO de 1997 à nos jours*, a été assurée par le Père Dr. Raymond GOUDJO, Recteur du grand séminaire Mgr. Louis Parisot de Tchanvédi, avec la modération de Monsieur Firmin ADJAHOSSOU (Biochimiste environnementaliste et membre de l'IAJP). Le Père GOUDJO a rappelé que l'existence de l'IAJP/CO aujourd'hui n'est que le processus de la réalisation d'une vision de Monseigneur Isidore de SOUZA. De sa communication, il faut retenir, non plusieurs, mais plutôt un seul axe pour la pastorale sociale de l'IAJP/CO à savoir : **l'homme et rien que l'homme créé à l'image et à la ressemblance de Dieu. Cet axe, cependant, se décline en trois (03) sous-considérations que sont : a) l'homme, une l'histoire sacrée** : comme tel, il n'usurpe pas la place de Dieu ; plutôt convoqué à l'imitation, l'homme exerce une vocation de gardien de la terre ; **b) l'homme est éduqué et s'éduque** : éduquer ne s'oppose pas à la liberté mais consiste à proposer un chemin qui ne soit ni libertin, ni libertaire. Pour éveiller très tôt la nature humaine à la discipline de la personne, la vulgarisation de la doctrine sociale de l'Eglise est proposée dans les milieux maternels et scolaires et la collection Xwéfa Junior (de l'IAJP/CO) produit des documents pédagogiques pour accompagner cet éveil et l'avenir ; **c) l'homme, une puissance de « surcentration »** : en mettant en place les Eucharisties quotidiennes, les temps de prière et de retraites spirituelles sans oublier les publications, l'IAJP/CO ne perd pas de vue cette invitation à d'abord chercher le royaume de Dieu et sa justice. Il tient à ce que la personne humaine ne devienne pas une chose. Accompagnant les personnes dans leurs interrogations, l'IAJP/CO aide par exemple les Acteurs Catholique en Entreprise du Bénin (ACEB) à se rappeler que si le temps gagné, c'est de

l'argent encaissé et épargné, la personne à accompagner et à construire est sacrée. Cette première partie du Colloque prit fin avec une photo de famille et une pause-café aussitôt suivie de la deuxième communication.

(b) Les perspectives pour un futur de grâce au service du social au plan global et au Bénin

La communication-Panel sur *Les perspectives pour un futur de grâce au service du social au plan global et au Bénin* a été donnée par les Pères Dr. Joshtrom KUREETHADAM, Professeur à l'Université Salesiana à Rome et Dr. Colbert GOUDJINO, Directeur de l'IAJP/CO, avec la modération par Monsieur Firmin ADJAHOSSOU. Selon le Père Joshtrom qui a présenté la situation au plan global, pour **élargir les horizons de Justice et Paix dans la perspective de l'Encyclique « Laudato Si » qui est une réponse opportune aux signes de notre temps, il importe d'« écouter le Cri de la Terre et le Cri des Pauvres »**. Entre autres défis pour la promotion de la Justice et de la Paix dans le monde, le Père Joshtrom, guidé par les quatre concepts clés du Colloque (justice, paix, impunité et miséricorde) propose un effort pour élargir les horizons de la justice qui devient ainsi une Eco-Justice, une compréhension holistique de la Paix, le soin de notre Maison commune et le principe de précaution. Une injustice écologique par exemple est que les pauvres qui contribuent très peu au réchauffement climatique en soient les premières victimes. L'injustice n'est cependant pas invincible car dans un esprit de solidarité, l'humanité a aujourd'hui une occasion précieuse de créer un monde plus équitable et plus juste. Une compréhension holistique de la paix suppose un développement intégral de l'homme incluant les dimensions biologiques, sociales, économiques, culturelles, affectives, intellectuelles, esthétiques et surtout religieuses. Œuvre de miséricorde, le souci et le soin de notre foyer commun exige « *de simples gestes quotidiens qui rompent avec la logique de la violence, de l'exploitation et de l'égoïsme* ». Le principe de précaution nous rappelle que la nature ne garantit pas l'impunité. « *Dieu pardonne toujours, les hommes pardonnent quelques fois, mais la nature ne pardonne jamais. Si vous lui donnez une gifle, elle vous en donnera une* » (Pape François). Si les mauvais traitements que l'homme inflige à la nature ne restent pas impunis, il importe que l'homme use d'une très grande précaution et prudence. Le péché souille littéralement la terre. « *Nous ne pouvons pas désobéir en toute impunité (...) Après trop d'abus, la terre refusera de produire des récoltes. L'océan cessera de donner du poisson. Les puits*

vont s'assécher. Les règles comptent. Le péché a des conséquences »¹. La vérité sur l'impunité et le châtement de nos mauvais traitements infligés à la nature nous incite à prendre plus de précautions dans la conservation des ressources naturelles, dans un esprit de responsabilité vis-à-vis des générations futures qui viendront après nous.

Dans cette communication-panel, le Père Colbert GOUDJINOU a, quant à lui, montré que la foi, loin d'être une illusion ou une fuite de responsabilité, permet une gestion autre de la vie sociale. Conscient d'être imparfait, l'homme doit se mettre en quête de perfection et faire son aventure humaine en s'ouvrant naturellement à la foi. Dans cette logique, le grand challenge de la pastorale sociale est d'œuvrer à faire de la ferveur religieuse au Bénin et en Afrique une opportunité de transformation sociale, d'engagement sur les chemins de la justice et de l'amour à la rencontre de nos frères, pour déployer le meilleur de nos potentialités. Dévoiler le trésor d'humanité que porte chaque relation à Dieu, être suffisamment tourné vers Dieu, et pleinement présent à la réalité humaine de notre temps, voilà le défi hier, aujourd'hui et demain de la pastorale sociale où l'IAJP/CO s'engagera davantage au Bénin, en Afrique et dans le monde.

A la suite de ces trois communications sous le binôme « Justice et Paix », le premier débat a été lancé et a enregistré l'engouement des participants qui sont intervenus sur un certain nombre d'aspects que les communicateurs ont abordés.

(c) La réflexion collective autour des axes majeurs de la pastorale IAJP/CO

Il s'agit notamment de l'impact de l'existence des 20 ans de l'IAJP/CO sur la société béninoise. Doit-il se mesurer chiffres à l'appui ? Sachant que les transformations sociales se vérifient dans la durée, la réponse à cette question de l'impact de l'IAJP/CO est plutôt de l'ordre d'une interrogation : comment serait le Bénin sans l'IAJP/CO et ses diverses initiatives au service de la vie sociale ? Cette question s'inspire de l'analogie de la pratique de l'ablation en médecine, qui consiste à isoler un organe d'un organisme pour en vérifier la fonction. L'œuvre de la transformation sociale est un processus ; il est en cours, et avec espérance, nous remettons le travail sur le métier chaque jour. En chaque acteur social qui accueille et s'engage dans un nouveau style de vie citoyenne, comme nous le proposons, revit autrement et qualitativement la société béninoise, voire africaine.

¹ Edward Brown, *Our Father's World: Mobilizing the Church to Care for Creation* (South Hadley, MA: Doorlight Publications, 2006), 59.

Certains se sont interrogés sur le langage et la langue utilisés comme standards dans les œuvres de l'Institut. Il semble uniquement être réservé à une élite. Pour l'heure, le français, langue nationale héritée de la colonisation (en attendant que nous adoptions une langue béninoise ou africaine, œuvre à appeler de tous nos vœux) nous unit paradoxalement plus que nos langues nationales qui dans leur diversité et leur nombre demeurent une question par rapport à l'unité linguistique du pays. Pour ne pas trop embrasser dans ce domaine, l'IAJP/CO s'attèle d'abord à communiquer dans la langue officielle et peut aussi compter sur les démultiplicateurs du message de Justice et Paix que sont tous ceux qui fréquentent l'Institut.

Par rapport à la question de l'urgence environnementale, en termes de réflexion, il est peut-être temps d'innover et de trouver un autre système de développement en vue de préserver la terre pour les générations à venir. Dans tous les cas, il est clairement ressorti qu'il faut encourager le dialogue pédagogique avec la société en vue de donner l'impulsion pour permettre de poursuivre la réflexion et non vouloir résoudre les problèmes de la société en un temps record. Il a été mentionné que même dans la pauvreté, il faut rester digne sans compromettre les principes vitaux.

3) Impunité et/ou Miséricorde au Bénin : Défi d'une distinction au service des nations

Dans ce deuxième axe du Colloque, trois communications ont fait l'objet des échanges.

(a) Miséricorde, justice et impunité : De la conceptualisation au déploiement cohérent en société

Après la pause-déjeuner, les participants ont eu droit à deux autres communications : « *Miséricorde, justice et impunité : De la conceptualisation au déploiement cohérent en société* » (par le Père Dr. Alain DOSSEH, Docteur en Théologie Morale et Secrétaire de la Commission Justice et Paix de l'Archidiocèse de Cotonou) et « *De l'impunité à l'anomie, un glissement latent* » (par Dr. Hygin KAKAI, Professeur agrégé (CAMES) de Science Politique) ; communications qui, sous la modération du Père Dr. Eric OKPEICHA (Directeur de la cellule de communication de la Conférence Episcopale du Bénin), ont abordé le deuxième binôme du thème du Colloque à savoir *impunité et miséricorde*. L'essentiel à retenir du Père Alain est qu'il y a comme une incompatibilité à la fois naturelle et culturelle qui ne consent guère à voir les concepts en question cheminer dans leur déploiement en société. Une première investigation a porté sur l'étymologie, la racine de chacun des trois termes pour les saisir dans leur signification originelle. Ensuite, le Père DOSSEH a abordé une meilleure compréhension qui a permis d'observer les réalités de miséricorde, justice et

impunité dans leur déploiement en société, telles qu'elles sont comprises et appliquées dans la vie ordinaire. Portant nos esprits et nos regards plus loin, comme dans une rêverie féconde, le communicateur nous a peint un tableau riche de réalités sociales dont celle de politiciens acrobates qui s'ancrent dans une logique où l'impunité est la règle.

(b) De l'impunité à l'anomie, un glissement latent

Quant au Professeur KAKAI, il a, comme dans une introduction, repris le malaise exprimé par le Président de la République à aborder la question de l'impunité vu la crudité des faits de l'actualité auxquels elle revoie chez nous. Puis, après avoir présenté une étude étymologique de l'anomie et de l'impunité, le professeur KAKAI a montré que l'impunité au Bénin est presque un ordre social établi et encouragé par des « réseaux sociaux agissants » qui n'ont rien à voir avec les Facebook et autres.... La justice qui devrait être distributive, malheureusement, ne l'est pas en tout temps. La justice non distributive est génératrice d'impunité et, en dernière analyse, de l'anomie qui est un dérèglement de la chaîne sociale en manque d'éthique. Pour finir, le Professeur KAKAI a lancé une interrogation sur plusieurs facettes de cette réalité non punitive se posant à notre conscience individuelle et à notre conscience collective. Autrement dit, nos conduites vis-à-vis du patrimoine commun sont le fondement de l'impunité.

Un débat assez nourri avec des interventions de haut niveau a permis de mieux cerner les contours de la question de l'impunité et de l'anomie et de tracer déjà des axes d'actions en tenant compte du fait qu'il faut regarder avec lucidité la question de l'impunité comme handicap et frein à l'épanouissement de l'homme intégral dans sa dignité. Ainsi prenaient fin les activités de la première journée du Colloque.

(c) Contre l'impunité ou le pouvoir rédempteur de la sanction ?

Vendredi 15 décembre 2017, second jour du Colloque : après l'arrivée et l'installation des participants dans la salle de conférence, les activités au programme ont démarré par la prière et l'écoute de la Parole de Dieu, dirigée par la Sœur Ella LOKONON (représentante du diocèse de Kandi).

Afin de replonger les participants dans le bain du Colloque, un bref rappel des idées émergentes de la première journée (Jeudi 14.12.2017) fut présenté par les Rapporteurs, Monsieur

Fabrice FIFONSI (Sociologue et Spécialiste des questions de gouvernance) et le Père Roger ANOUMOU (Psychologue et formateur au Grand Séminaire Philosophat St Paul de Djimè).

Le décor ainsi planté ouvrira la voie à la première communication de cette seconde journée, intitulée « *Contre l'impunité ou le pouvoir rédempteur de la sanction ?* ». Question déjà de par l'intitulé, cette communication donnée par Docteur Moktar ADAMOU (agrégé en Droit Privé et Sciences Criminelles) s'initiera avec un certain nombre de questions dont la problématique en définitive demeure le caractère ambivalent de l'impunité. « *Faut-il choisir entre une « humanisation de la justice » et une justice inhumaine et impitoyable, visant à faire payer au coupable son forfait ?* » La sanction peut éduquer dans le sens où elle place la personne devant sa propre auto-responsabilisation ; or la punition est une sanction majorée et c'est pour cela qu'elle est souvent vécue comme injuste. L'absence de punition est justement l'impunité qui peut susciter une certaine hésitation du fait qu'elle ait quelque lien avec la rédemption : l'impunité peut être une négation de la rédemption, ou au contraire un signe de clémence et de rédemption (impunité juridique) autorisée par des faits justificatifs tels l'ordre de la loi et le commandement de l'autorité légitime, la légitime défense, la contrainte et l'état de nécessité. Si, à la question « Contre l'impunité ou le pouvoir rédempteur de la sanction ? », Dr. ADAMOU a une réponse nuancée, son adhésion à la sanction rédemptrice par contre ne fait l'objet d'aucun doute. Selon les mots de Dr. ADAMOU, à travers cette communication, l'enseignement qu'un pénaliste découvre, c'est de mettre Dieu au cœur du droit pénal. L'idée a semblé novatrice, révolutionnaire et a mérité au Dr. ADAMOU les applaudissements distingués des participants bien séduits par la rigueur argumentative et cette ouverture du Droit à la Transcendance.

(d) La réflexion collective autour de l'Impunité et de la Miséricorde

Avant qu'un espace ne soit fait aux questions relatives à cette conférence, le projet de Manifeste du Colloque a été distribué aux participants, puis présenté dans ses grandes lignes par le Père Gustave SANVEE (Secrétaire Général de Justice et Paix Togo), en prélude aux travaux en atelier qui approfondiront l'étude dudit manifeste en vue de son adoption. C'est en fait un acte de foi et d'engagement de la part de tous à traduire dans leur vie concrète, les principes et décisions du Colloque pour l'éradication de l'impunité, pour la paix, la justice et un mieux-être de toute la société.

Cette brève interruption prit fin et l'on renoua avec les questions suscitées par la communication de Dr. ADAMOU. Entre autres questions, la grande difficulté était pour les

participants de pouvoir déterminer le repentir dans le visage ou l'attitude du fautif. Comment savoir que l'homme fautif ne va plus recommencer ? Est-ce dans les actes ou l'intention ? Si au cours de l'année, une décision devrait rendre punitif l'acte ou le délit de sorcellerie par exemple, comment pourrait-on comprendre le processus mis en place pour la détermination de qui est sorcier et de qui ne l'est pas ? Les réponses du communicateur montreront le souci de résoudre les problèmes qui minent notre société, à l'instar des autres sociétés.

4) Vers des perspectives au service d'une nouvelle citoyenneté : approches novatrices en faveur de la lutte contre l'impunité dans nos nations

La fin du débat fut suivie de la pause-café qui a permis aux participants de reprendre quelque force avant de revenir à nouveau en salle pour le Panel A *bâtons rompus sur les approches novatrices en faveur de la lutte contre l'impunité dans nos nations*, une occasion pour appréhender la question de l'impunité au Mali, au Togo, au Burkina Faso et en Guadeloupe (France Outremer). La modération fut assurée par M. José GANDAHO, journaliste indépendant.

De ce panel, on peut retenir avec Gérard CYRILLE (Gestionnaire d'entreprise) que la Guadeloupe (France Outremer) a connu une première anomie de l'histoire où les ex-esclavagistes percevaient en guise d'indemnité les terres les plus fertiles et des sommes astronomiques, tandis que les anciens esclaves percevaient un petit lopin de terre à peine suffisant pour faire survivre leur famille. 98 années de colonisation ont été pour la Guadeloupe des années d'une misère effroyable, surtout pour les descendants d'esclaves, victimes d'une véritable injustice sociale. De colonie, la Guadeloupe devenue département semble théoriquement favorisée par l'article 72 qui, entre autres, stipule que la République reconnaît au sein du peuple français, la population d'outre-mer dans un idéal commun de Liberté, Egalité et Fraternité. Toutefois, un faussé demeure entre la France et la Guadeloupe. Par exemple, en 2015, en Guadeloupe, le salaire moyen est de 1490 Euros/mois contre 2.200 Euros/mois en France métropolitaine. Avec la Loi Taubira du 21 mai 2001, la traite et l'esclavage sont reconnus comme des crimes contre l'humanité, toutefois, les discriminations et autres violations persistent sans que leurs auteurs ne soient toujours appréhendés. Parmi les pistes de solution, Gérard CYRILLE envisage la réappropriation du volet identitaire et le rapprochement avec l'Afrique et le Bénin.

Monsieur Jean de Dieu DEMBELE (Anthropologue) souligne qu'au Mali, l'Eglise catholique reste une minorité, la majorité étant constituée de musulmans. Dans un tel contexte, parler de lutte contre l'impunité semble assez difficile. De 1960 à 1968, sous un régime socialiste

qui exclut les religions de l'espace publique, l'Eglise a eu rarement une parole publique. De 1968 à 1991, avec le retour des militaires au pouvoir, dans la personne de Mgr. SANGARÉ, archevêque de Bamako devenu le défenseur de tout le peuple malien, l'Eglise a le courage de prendre publiquement la parole pour dénoncer les dérives du régime. De 1991 à 2012, ère de multipartisme intégral, l'Eglise catholique a continué d'adresser des lettres pastorales aux communautés chrétiennes et à tout le peuple malien. A partir de 2012, avec l'invasion des terroristes et des djihadistes, des laïcs s'organisent pour reconstruire le pays en sollicitant la formation à la Doctrine Sociale de l'Eglise en vue de repères fiables pour s'engager dans la société comme levain, sel et lumière. C'est dans ce cadre qu'est né l'initiative des semaines sociales de l'Eglise catholique au Mali, qui tentent de *promouvoir une culture de justice, de paix* (première édition, novembre 2014) ou qui réfléchissent sur la *Place et rôle de la Famille chrétienne dans le processus de paix et de réconciliation* (deuxième édition novembre 2017).

Le tableau du Togo est celui des engagements non respectés par le régime qui bafoue les résolutions des accords, traités et négociations. Plus préoccupé d'obtenir à l'Assemblée Nationale une majorité présidentielle plutôt que d'être à l'écoute des voix du peuple, le régime met sans cesse en péril l'Etat de droit qui devait apporter une réponse aux cris des pauvres au Togo, Royaume de l'impunité. Une question s'est imposée face à cette anomie fortement prononcée au Togo : *qu'est ce qui fait la baraka du Togo ?* Face à la démission outrageante à gouverner réellement, face à la situation d'une impunité à la limite cruelle, face aux crimes et autres aberrations commises directement sur les pauvres populations, le présentateur de ce tableau togolais, le Professeur Magloire KUAKUVI, comme avec un cri qui mérite d'être entendu, s'interrogeait en ces termes : à quand cette libération du peuple togolais afin qu'il jouisse pleinement des droits inaliénables qui sont les siens en vue d'une nouvelle citoyenneté ?

Pour le cas du Burkina Faso, la Sœur Blandine OUEDRAOGO a de façon succincte présenté un état conceptuel de la question à travers une série de définitions puis, a dressé les conséquences du mal en jeu en mettant un accent tant sur les anciennes approches de lutte que sur les approches novatrices. A ce dernier niveau, la Sœur Blandine a souligné entre autres dispositions l'implication de la femme (par exemple la fameuse marche des femmes avec des spatules) dans le cadre de la mobilisation de la société civile en vue de maintenir la pression par tous les moyens légaux possibles pour faire rendre gorge aux dirigeants qui privent le peuple de ses droits. L'appel de la Sœur Blandine à l'endroit de tous, est qu'une nouvelle dynamique de façon conjointe dans la

synergie, la consolidation et l'opérationnalisation des différentes approches soit conjuguée pour en arriver à la mort de l'impunité tout simplement dans nos nations.

En définitive, on peut retenir que la problématique ici est révélatrice du trait palpable de l'impunité dans le monde et ce pour cause. L'impunité existe partout dans le monde. L'Eglise n'a jamais eu sa langue dans sa poche quand il s'agit de dénoncer les problèmes de l'impunité. Dépassant la sphère d'appréhension des panélistes, et dans le but d'avoir la contribution de l'auditoire, les uns et les autres sont tombés d'accord que l'Afrique souffre de ses Chefs d'Etats. De l'exemple de Blaise Compaoré, à celui de MUGABE, en passant par bien d'autres, il a été admis que l'héritage laissé par le colonisateur continue toujours à travers le mimétisme de nos dirigeants.

5) Phase finale du Colloque

Dans la suite des évènements prévus pour la deuxième et dernière journée du Colloque, quatre groupes (4) stratégiques ont été constitués pour analyser la proposition de Manifeste du Colloque qui constitue le socle de la vision et des résolutions de tous les travaux abattus au cours dudit Colloque. Tout ceci a pris en compte non seulement les principes herméneutiques reconnus mais aussi la mise en œuvre des actions concrètes en vue de relever le défi de l'indifférence et de la complaisance. Il faut punir mais avec Amour et dans la Vérité afin que Justice et Paix s'embrassent dans ce bas monde. C'est une dimension clairement revenue en plénière. Ces travaux en carrefours furent suivis des correctifs et modifications nécessaires, puis de l'approbation du Manifeste en plénière. Il en fut de même d'une présentation du rapport général du Colloque qui a été également validé par l'approbation de tous.

La cérémonie de clôture du Colloque, en présence de la presse, a connu les temps forts suivants :

- La Lecture par le Père Gustave SANVEE de la version finale du Manifeste adopté.
- Le Mot de **Madame Elke ERLECKE**, Représentante Résidente en Côte d'Ivoire de la Fondation Konrad Adenauer qui a vigoureusement souhaité que la lutte contre l'impunité commence par nos propres chapelles, chacun chez lui et autour de lui.
- Le Mot de remerciement et de reconnaissance du **Père Colbert GOUDJINOU** à l'endroit de tous les participants.

- Le Mot de clôture de **Mgr. Aristide GONSALLO**, Evêque de Porto-Novo et Président de la Commission Episcopale Justice et Paix du Bénin qui, avec des figures propres, a replacé le thème dans son contexte tout en félicitant les divers panelistes et communicateurs pour la richesse de leurs enseignements partagés ainsi que de la participation active et assez nourris des participants.
- Une Séance de questions-réponses avec les journalistes invités à la conférence de presse pour faire un tour d’horizon de la quintessence du Colloque et des leçons à tirer pour le bonheur des populations.

Initié au pied de l’Autel du Seigneur, le Colloque ramènera les participants au pied du même Autel pour l’action de grâce : une messe de clôture, véritable célébration eucharistique d’action de grâce a donc eu lieu dans la chapelle du Chant d’Oiseau. Là encore, **Mgr. Aristide GONSALLO** a, de façon allégorique, interpellé chacun des participants à retourner chez lui avec un caillou dans sa chaussure pour ne pas oublier les engagements pris ensemble au cours du Colloque.

En guise de remerciement et de reconnaissance, les responsables de l’IAJP/CO ainsi que les participants se sont invités tous en une belle soirée récréative, point d’orgue de ce Colloque.

Cotonou, le 22 décembre 2017

Pour le comité scientifique,

Père Coffi Roger ANOUMOU et Monsieur Fabrice FIFONSI

Les Annexes :

- 1) *Les TDR du Colloque*
- 2) *Le programme final des travaux*
- 3) *Les différentes communications*
- 4) *Le Manifeste*
- 5) *Les membres du Comité Scientifique du Colloque*